

**BUREAU DU SIVOM  
SIVOM DU GATINAIS EN BOURGOGNE  
COMPTE-RENDU  
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Nombre de membres du Bureau syndical : 10

En exercice : 10

Présents : 10

Absents : 0

Dont suppléés 0

L'an deux mille vingt, le 28 septembre à 16h30, le Bureau Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de Villeneuve la Dondagre, sur convocation en date du 18 septembre 2020 et sous la présidence de Christine AITA

Présents : Christine AITA, Corinne PASQUIER, Jean François ALLIOT, Christelle NOLET, Claude CANET, Annie ROGER, Claude MAULOISE, Loïc BARRET, Jean Jacques NOEL, Gilbert GREMY.

Absents excusés : 0

Absents représentés : 0

Secrétaire de séance : Gilbert GREMY

**Ordre du jour :**

**1. GENERAL**

- Règlement intérieur
- Astreintes hivernales

**2. EAU POTABLE**

- Rapport annuel de la Présidente sur la qualité du service eau potable 2019
- Devis de mise en conformité des Sofrel
- Devis d'extension Grande rue à Villebougis
- Convention d'extension Grande rue à Villebougis

**3. QUESTIONS DIVERSES**

## 1. GENERAL

### 1.1. Règlement intérieur

La Présidente transmet au Bureau le document rédigé par l'Association des Maires de France (AMF) qui propose des conseils d'élaboration et un modèle de règlement intérieur. La Présidente propose aux membres du Bureau d'étudier ce document et de travailler sur ce règlement pour un prochain Bureau.

### 1.2. Astreintes hivernales

Madame la Présidente informe les membres du Bureau syndical que la CCGB doit assurer les opérations de salage sur la voirie de la ZAC 1 et 2 de Savigny/Clairis. Pour les opérations de salage, la CCGB s'est dotée d'un équipement et a mis en place des astreintes avec les deux agents techniques intercommunaux. Elle fait donc appel à l'agent technique du SIVOM, au titre de la convention qui lie le SIVOM et la CCGB, convention fixant la répartition des charges administratives et de personnels entre les deux collectivités.

Les astreintes allant du 1<sup>er</sup> jour de la première semaine de décembre au dernier jour de la 2<sup>ème</sup> semaine de mars.

Elle indique que les astreintes sont finalisées comme suit :

- *De mettre en place des périodes d'astreinte d'exploitation afin d'être en mesure d'intervenir dans les cas d'événement climatique sur le territoire (salage des voies d'accès aux zones d'activités)*  
*Ces astreintes seront organisées sur la semaine complète en cas d'alerte météorologique et sur la période allant du 15 octobre au 15 mars.*  
*Les agents seront prévenus de leur mise en astreinte au moins 15 jours avant le début de l'astreinte.*  
*Le calendrier des astreintes fixé pour la durée de la période sera transmis aux agents par remise en main propre.*
- *De fixer la liste des emplois concernés comme suit : Emplois relevant de la filière technique : adjoint technique exerçant la fonction agent polyvalent des services techniques.*
- *Afin de pouvoir contacter l'agent, un téléphone portable est mis à sa disposition.*
- *De fixer les modalités de compensation des astreintes et interventions comme suit :  
La rémunération des astreintes sera effectuée par référence au barème en vigueur au Ministère de l'Ecologie et du Développement durable pour les agents relevant de la filière technique.*  
*Ces montants sont augmentés de 50% si l'agent est prévenu moins de 15 jours francs avant le début de l'astreinte.*
- *L'intervention de l'agent sera déclenchée par l'appel du DGS ou du Vice-Président en charge des zones d'activités qui le contactera par téléphone.*
- *En cas d'intervention, les agents de la filière technique percevront les indemnités horaires pour travaux supplémentaires correspondantes sur présentation d'un état détaillé comportant notamment l'origine de l'appel, motif de sortie, durée et travaux engagés*
- *Ces périodes d'astreinte et d'intervention pourront être effectuées par des agents titulaires, stagiaires et contractuels de droit public.*

**Madame la Présidente indique que le SIVOM et la CCGB doivent renouveler ce projet auprès du Comité technique du CDG89.**

**A ce titre, elle souhaite porter à la connaissance du Bureau syndical ce point avant d'engager toute démarche.**

## 2. EAU POTABLE

### 2.1. Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service d'eau potable

Madame la Présidente soumet aux membres du Bureau Syndical son rapport annuel sur le service d'eau potable pour l'exercice 2019. Il contient des éléments sur les caractéristiques du service (évolution du nombre d'abonnés, d'habitants et des volumes consommés, infrastructures, prestations confiées au délégataire et rendement du réseau), la tarification, l'origine, la production et le traitement de l'eau, et la qualité de l'eau.

Un exemplaire de ce rapport sera également transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal.

#### **Délibération 2020-06-01**

##### Décision du Bureau syndical

**Le Bureau syndical, après en avoir délibéré** par délégation du Comité syndical approuvée par délibération du 10 juillet 2020,

**ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2019,

**DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,

**DECIDE** de mettre en ligne le rapport validé sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr).

#### **Vote :**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : unanimité

### 2.2. Devis pour la mise en conformité des Sofrel

Les lignes RTC (Réseau Téléphonique Commuté) seront arrêtées d'ici quelques années. Elles seront remplacées soit par internet soit par le GSM => nécessité de s'adapter afin de garantir le fonctionnement de la télégestion.

D'ores et déjà, certaines pièces détachées sont difficiles à trouver. S'agissant du SIVOM, cela concerne notamment les systèmes de télégestion installés sur les usines de traitement, les réservoirs, les captages, les surpresseurs.

Afin d'assurer la continuité de cette télégestion, il convient de renouveler les appareils Sofrel notamment (+ cartes modem, ...). La Présidente présente un devis de Véolia pour un montant de 28 039,69 € HT.

Il concerne les endroits suivants :

- Stations de Vernoy, Brassy 1et 2, Dollot, Brannay
- Réservoirs de Montacher, Vernoy, Fontaines, la Roserie, Villethierry, Saint Agnan, Brannay, Fossoy
- Usines de Vernoy, de Fontaines, de Villethierry

- Accélérateur de Villeroy
- Surpresseur de la haute borne

## Délibération 2020-06-02

### Décision du Bureau syndical

**Le Bureau syndical, après en avoir délibéré** par délégation du Comité syndical approuvée par délibération du 10 juillet 2020,

**APPROUVE** l'objet, le contenu et le montant (28 039,69 € HT) du devis de Véolia pour le renouvellement des Sofrel,

**AUTORISE** la Présidente à signer ledit devis.

### **Vote :**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : unanimité

### 2.3. Convention extension Grande rue à Villebougis

La Présidente présente la convention pour une extension du réseau d'eau potable Grande rue à Villebougis.

La Présidente rappelle la délibération du 29 janvier 2010 relative au règlement de financement du réseau d'eau potable.

Conformément à ce règlement financier, les extensions de canalisations sont à la charge financière des communes (100% du HT). Aussi, la Présidente présente au Bureau la convention financière à intervenir entre le SIVOM et la commune de Villebougis pour l'extension d'une conduite d'eau potable sur environ 75ml pour alimenter la parcelle cadastrée D 727 située Grande rue à Villebougis.



Le montant de la participation communale estimative s'élève à 17 250 € HT.

### **Délibération 2020-06-03**

#### Décision du Bureau syndical

**Le Bureau syndical, après en avoir délibéré** par délégation du Comité syndical approuvée par délibération du 10 juillet 2020,

**APPROUVE** l'objet des travaux à réaliser Grande rue à Villebougis ainsi que le montant estimé de la participation communale s'y rapportant,

**APPROUVE** la convention relative à ces travaux,

**AUTORISE** la Présidente à signer la convention de financement relative à ces travaux avec la commune concernée.

#### **Vote :**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : unanimité

#### **2.4. Devis pour extension Grande rue à Villebougis**

La Présidente présente le devis de Véolia pour l'extension d'une conduite d'eau potable sur environ 75ml pour alimenter la parcelle cadastrée D 727 située Grande rue à Villebougis.

Le montant du devis s'élève à 14 551,22 € HT.

### **Délibération 2020-06-04**

#### Décision du Bureau syndical

**Le Bureau syndical, après en avoir délibéré** par délégation du Comité syndical approuvée par délibération du 10 juillet 2020,

**APPROUVE** l'objet, le contenu et le montant (14 551,22 € HT) du devis de Véolia pour l'extension de 75m grande rue à Villebougis,

**AUTORISE** la Présidente à signer ledit devis.

#### **Vote :**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : unanimité

#### **2.5. Projet d'avenant n°1 au contrat de DSP avec Véolia**

La Présidente présente au Bureau le projet d'avenant n°1 au contrat de DSP avec Véolia (Cf. notes de la commission eau du 28/09/2020).

Elle précise que cet avenant sera à l'ordre du jour d'un prochain Comité Syndical.

### **3. QUESTIONS DIVERSES**

#### **3.1. : Coupure électrique lors d'incendie**

Madame Roger évoque au Bureau une problématique rencontrée dans sa commune. En effet, une habitation a pris feu. Enedis a coupé le courant ce qui a entraîné le non fonctionnement du surpresseur et donc la difficulté pour les

pompiers de pouvoir prendre de l'eau sur la borne incendie qui était raccordée sur une canalisation supprimée.

La situation sera présentée à Véolia pour savoir s'il existe un moyen d'éviter ce type de situation.

### 3.2. **Cosec :**

La Présidente dresse un compte rendu de son rendez-vous avec le Président de l'USPG, le Président du Hand et du badminton concernant le créneau horaire d'occupation du gymnase du vendredi à 20h. Elle précise la demande du hand de terminer à 20h30 et non plus 20h.

## TABLE CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS

- 2020-06-01 Eau potable : rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable, 2019
- 2020-06-02 Eau potable : devis pour la mise en conformité des Sofrel
- 2020-06-03 Eau potable : convention pour extension Grande rue à Villebougis
- 2020-06-04 Eau potable : devis Véolia pour des travaux d'extension Grande rue à Villebougis